

EXPERTISE TECHNIQUE DU BATIMENT

Une équipe d'ingénieurs et d'architectes complétés par des techniciens spécialisés vous proposent le service de l'expertise technique du bâtiment à destination des particuliers et des entreprises.

L'équipe réalise une expertise technique de tous biens immobiliers, appartements, maisons, immeuble, hôtels particuliers....

Elle accompagne également les nouveaux propriétaires lors de la réception de leur logement dans le cadre d'une construction neuve.

Et cela,

En apportant une réponse claire à des situations de doute ou risque.

En intervenant avant, pendant et après la vente pour dresser une image fidèle de la situation technique d'un bien.

Souvent recommandés par les notaires, la capacité de lecture, de méthodologie, de rigueur et la qualité de ces professionnels, vous garantissent de vrais résultats.

Leurs missions sont variées et nombreuses :

- Fissurations
- Suppression de murs porteurs
- Réception de logements neufs
- Humidité dans le bâti
- Tout autre défaut relatif à l'enveloppe extérieure, aux équipements, à la structure et au gros œuvre, aux fondations et aux aménagements intérieurs.

On se tient à votre disposition pour toute information, conseil ou devis.